

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 21 septembre 2010 de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 5 octobre 2010 à 20 h 15 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland
Madame Sylvie Dupont-Simard
Monsieur Denis Émond
Monsieur Luc Gaudreault
Monsieur Réjean Gélinas
Monsieur Yvon Geoffroy
Monsieur Alain Gervais
Monsieur Jean-Pierre Hogue
Monsieur Réal Julien

Monsieur Serge Lafontaine
Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Mario Lebel
Madame Line Lecours
Monsieur Maurice Poudrier
Madame Diane Samson
Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Nicole Trudel

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Denis Lemaire.

EST AUSSI PRÉSENT : Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général.

L'absence de public à cette séance est constatée.

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance d'ajournement.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 45 1010 :

tel que présenté.

Monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que
l'ordre du jour décrit au document 1010-01 soit adopté

Adopté unanimement

Président(e)

Consécutivement, les commissaires considèrent le sujet présenté par la Direction générale concernant un dossier d'un membre du personnel. Une recommandation est alors soumise par monsieur Denis Lemaire et il est donné suite à celle-ci.

Dossier d'un
membre du
personnel – Huis
clos.

RÉSOLUTION 46 1010 : CONSIDÉRANT que le 22 juin 2010, par la résolution 301 0610, le Conseil de commissaires a résilié l'engagement de madame Guylaine Gagné pour cause d'inconduite, de négligence à remplir ses fonctions et d'insubordination;

CONSIDÉRANT qu'à la suite des discussions entre les parties, celles-ci en sont venues à un accord de principe;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE :

1. que l'entente intervenue entre les parties soit ratifiée;
2. que la résolution 301 0610 soit abrogée;
3. que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Relativement au dossier précité, il est convenu qu'un rapport d'évaluation sera fait au conseil des commissaires notamment à la fin de l'année scolaire des années 2010-2011 et 2011-2012.

À 20 h 25, il est procédé à la clôture de la séance d'ajournement.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 47 1010 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit déclarée close la présente séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire